

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 24  
de MM. Vincenzo Abate et François Ingold (Verts) demandant d'étudier l'avenir  
et la dynamisation des activités des artisans, restaurateurs et commerçants  
du Bourg lors des travaux de requalification du quartier, et au-delà**

En séance du 15 février 2017, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 24 de MM. V. Abate et F. Ingold lui demandant d'étudier l'avenir et la dynamisation des activités des artisans, restaurateurs et commerçants du Bourg lors des travaux de requalification du quartier, et au-delà.

**Réponse du Conseil communal**

**Stratégie de promotion économique 2016-2021**

Le Conseil communal a pris connaissance du postulat n°24. Il confirme que la revitalisation du quartier du Bourg est un de ses objectifs principaux, dans le cadre de la stratégie de développement économique pour la législature 2016-2021. Il partage à ce titre le résultat des analyses faites dans le cadre de l'exposé du postulat.

A ce jour, les actions suivantes ont été menées, sur le plan stratégique, afin de poursuivre cet objectif:

- Création, dès le 1<sup>er</sup> septembre 2017, d'un poste de Chargé du Développement économique au sein de la Ville de Fribourg.

La titulaire du poste DevEco, engagée à un taux de 60%, a pour objectif, parmi d'autres, la mise en œuvre d'un plan d'actions pour la revitalisation du quartier du Bourg. En collaboration avec le Service d'Urbanisme et d'Architecture, le Service de la Police et Mobilité, l'Administration générale, ainsi que la Culture, et en privilégiant des liens transversaux avec la responsable de la promotion économique de l'Agglo, ainsi que du responsable de Fribourg Tourisme, la chargée du projet devra créer des contacts privilégiés et des structures de travail participatives avec les restaurateurs, les commerçants, les propriétaires, ainsi que les membres de la société civile, afin de pouvoir proposer un concept global prenant en compte le développement des activités de tous les acteurs présents sur le site. Au vu de la récente prise en main de ce poste, il n'est toutefois, à ce jour, pas possible de présenter un rapport complet.

- Une étude a été mandatée à l'Association Réseau vieille ville (VLP-ASPAN), afin d'analyser plus spécifiquement le tissu économique et social de la zone du centre-ville commercial et historique. Elle dresse un portrait précis de chaque quartier et des spécificités de ces derniers

et propose déjà quelques pistes de développement par zones. La partie de cette analyse concernant le Bourg servira de base à la stratégie élaborée dans le cadre de l'étape suivante. Un montant de 45'000 francs a été porté au budget 2018.

Ces éléments permettront, à terme, au Conseil communal de proposer des solutions concrètes pour la revitalisation du Bourg. Tel que mentionné dans le développement du postulat, les leviers peuvent être multiples. Il est nécessaire par conséquent que les actions puissent être coordonnées dans le cadre d'une stratégie globale.

### **Requalification urbanistique**

Le Conseil communal est conscient que ces actions stratégiques ne constituent que certains éléments de la réponse à donner afin de revitaliser le quartier du Bourg et de soutenir les commerçants, restaurateurs et autres acteurs sociaux et économiques implantés sur le site. Aussi, le projet de requalification urbanistique entamé à ce jour constitue une réponse forte pour la dynamisation de la zone à long terme. Il permettra de donner un écran urbanistique nécessaire au bon fonctionnement des activités commerciales.

Pour répondre au mieux aux besoins des acteurs présents sur le site durant la phase de travaux, le Conseil communal s'engage à prendre en compte le mieux possible les intérêts de chacun durant la phase de chantier. La responsable du projet DevEco permettra d'assurer en cas de besoin et en collaboration avec les Services concernés, le lien avec les différentes parties sur le terrain pendant toute la période. Aussi, le Conseil communal s'engage à communiquer de manière proactive en amont de la période de travaux, à travers des actions de communication ciblées et ponctuelles. Les commerces autour de la cathédrale ont par ailleurs déjà été informés en début d'année, lors d'une visite sur place de deux conseillers communaux, une occasion par ailleurs pour échanger de manière moins formelle avec les commerçants.

### **Conclusions**

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal conclut que la mise en place des éléments qui permettront de répondre à ce postulat est en cours. Pour la suite à donner aux divers projets concernant la revitalisation du quartier, les différents Services de la Ville de Fribourg intégreront dans leurs objectifs de travail les préoccupations et les idées transmises dans le cadre de ce postulat. Il rajoute qu'il est par conséquent trop tôt pour rendre un projet complet concernant les aspects liés au programme de développement économique, selon les vœux des postulants.

Le postulat n° 24 est ainsi liquidé.